

Nous vous l'annonçons dans notre précédent numéro : vous disposerez bientôt d'un bac pour trier vos déchets. Durant les mois d'avril et de mai, Clermont Communauté va distribuer des bacs à couvercle jaune pour trier vos papiers, journaux, magazines, bouteilles en plastique, boîtes de conserve, aérosols et cartons. Le tri sera plus simple : vous n'aurez plus à séparer les corps creux (bouteilles en plastique, aérosols, boîtes de conserve et briques alimentaires) des corps plats (papiers, cartons, journaux, magazines). En effet, notre prestataire s'est doté d'équipements qui lui permettent d'effectuer mécaniquement cette opération.

## Le bac à couvercle jaune : chez vous dès le printemps !



### RAPPEL : collecte des déchets ménagers

Les jours de collecte sont les mêmes sur toute la commune :

- les ordures ménagères sont collectées les lundis et jeudis ;
- la collecte sélective a lieu les vendredis.

Les collectes se font comme suit :

- entre 5 h et 13 h dans le centre-ville et les grands axes de circulation ;
- entre 13 h et 22 h dans les zones pavillonnaires et industrielles.

### Pourquoi le choix du bac ?

**Pour vous simplifier le geste du tri.**

Les bouteilles en plastique, boîtes de conserve, aérosols, papiers, cartons et briques alimentaires sont à déposer en vrac dans le bac à couvercle jaune, sans utiliser de sacs.

**Pour augmenter la quantité et améliorer la qualité.** L'utilisation d'un bac unique évite les confusions de sacs et un bac contient au moins deux fois plus de déchets qu'un sac.

**Pour une meilleure propreté.** Les bacs seront désinfectés deux fois par an. Toutefois, nous vous rappelons que l'entretien quotidien est à votre charge. Finis les sacs déchirés et empilés dans les rues !

**Pour maîtriser les coûts.** L'équipement en bacs n'entraîne pas de surcoût : les bacs sont utilisés pendant plusieurs années, tandis que les sacs ne servent qu'une fois.

### Comment va se dérouler cette distribution ?

Durant les mois d'avril et mai, les habitants de maisons individuelles recevront un bac à couvercle jaune. Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de stocker ce bac, des sacs jaunes leur seront distribués. Afin de déterminer les capacités de stockage et les besoins de chacun, une enquête de terrain a été réalisée durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2007 par Clermont Communauté. Les bacs à couvercle bleu qui sont actuellement en place dans les immeubles seront progressivement remplacés par des bacs à couvercle jaune.

Savez-vous, par exemple, que les pots de yaourt, les sacs en plastique et les barquettes en polystyrène ne se recyclent pas et doivent être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères ? Non ?

### Que faut-il trier chez soi ?

- Les bouteilles en plastique et flaconnage (bouteilles d'eau, de lait et de soda, flacons de produits ménagers et d'hygiène bien vidés, briques alimentaires en carton bien vidées).
- Le papier carton (journaux, papiers d'emballage et publicités, sauf s'ils sont mouillés ou gras et s'il s'agit de petits bouts de papier).
- Les emballages métalliques (bouteilles métalliques, boîtes de conserve métalliques bien vidées afin d'éviter de salir les autres déchets triés dans le bac à couvercle jaune, aérosols vides).

C'est la raison pour laquelle les agents du service Environnement seront à votre disposition, lors de la distribution des bacs, pour répondre à toutes vos interrogations.

À cette occasion, ils vous laisseront un guide de tri qui rappelle ce qu'il faut déposer dans le bac à couvercle jaune et ce qu'il est interdit d'y mettre.

### Tri mensuel pour les 21 communes (en 2005)

- 1 800 tonnes de déchets issus de la collecte sélective en porte-à-porte
- 800 tonnes de journaux
- 100 tonnes de bouteilles en plastique et de boîtes métalliques
- 420 tonnes de verre



## Le recyclage

Début février, les élus de Cébazat se sont rendus au centre de tri, où sont collectés nos déchets. Afin de mieux appréhender les changements qui vont avoir lieu sur la commune en matière de tri sélectif et de bien comprendre comment sont récupérés et recyclés les déchets, M. Auby, maire, des adjoints et des conseillers municipaux de la commission Environnement ont suivi, lors d'une visite guidée, la deuxième vie des déchets.

Chaque jour, trente camions déversent leur contenu en vrac sur les quais du centre de tri de la société Échalier. Ce centre reçoit tous les déchets triés issus des collectes ménagères de Clermont Communauté, entre autres. Ce sont 70 personnes qui travaillent sur le site, selon des étapes bien précises : séparer matériau par matériau les déchets entrants, les compacter puis les renvoyer dans les filières industrielles correspondantes où ils seront recyclés. Tout est pesé en amont et en sortie.

Les arrivages sont stockés et différenciés selon leur provenance, le porte-à-porte ou les points d'apport collectif. Le centre de tri est équipé de mécanismes capables de séparer les corps creux des corps plats. Les déchets sont déposés par une grue sur un tapis roulant, qui les transporte jusqu'au trommel pour être triés mécaniquement. Comme un tambour de machine à laver, le trommel

comporte des mailles à travers lesquelles passent tous les déchets inférieurs à 20 cm, comme les bouteilles, les papiers et les petits déchets. Les corps trop maigres sont traités à part. Puis le reste est traité en cabine de tri par une vingtaine de personnes, qui s'assurent qu'aucune matière non recyclable n'entrave le processus de tri.

Le tri est ensuite stocké dans quatre trémies de chargement, prêt à être compacté (une balle de plastique pèse 450 kg, une de papier pèse 1 t). Les élus locaux ont été impressionnés par l'organisation que cela nécessite et par les chiffres ahurissants : 3 000 t de déchets collectés par mois, 420 t de verre, 1 t de métaux, soit 120 à 150 camions par jour. Mais à l'heure actuelle, Cébazat collecte seulement 1,5 % du tri sélectif sur les communes de Clermont Communauté, ce qui est peu mais devrait changer avec la pratique en bac.

Lors de cette visite, le constat est flagrant, l'utilisation de sac ne permet pas un traitement optimal des déchets, sans compter qu'il a à son actif un inconvénient de taille : il n'est

pas biodégradable. C'est pourquoi le passage au bac à couvercle jaune va dans le sens d'une volonté municipale forte en matière d'environnement et de développement durable.

## Exemples de recyclage

■ Le papier devient du papier recyclé et le carton devient des boîtes de carton ou du papier d'emballage pour cadeaux. Les 12 800 t de papier et de carton, collectées en 2005, ont pu permettre de réaliser 950 000 rouleaux de papier-cadeau et 55 millions de boîtes en carton.

■ Les bouteilles de verre deviennent des bouteilles de verre recyclé.

■ Les bouteilles en plastique sont transformées en laine polaire, duvet pour couettes et bacs poubelles. Les 960 t des bouteilles en plastique, collectées en 2005, correspondent à 600 000 pulls en laine polaire et à 13 000 bacs poubelles.

■ L'aluminium et l'acier servent, entre autres, à la fabrication de la carrosserie des voitures et... des trottinettes. Avec 220 t d'acier et d'aluminium, collectées en 2005, on fabrique 5 000 trottinettes et 300 carrosseries de voitures.

## Économiser grâce au tri et au recyclage

Le recyclage des déchets permet d'économiser des matières premières et de l'énergie. Par exemple, le tri du papier permet d'économiser du bois et celui du verre permet d'économiser du sable et du fioul (la température de fusion du verre recyclé est bien inférieure à celle nécessaire à la fabrication de verre à partir de sable).

Le tri diminue la quantité de déchets enfouis au centre d'enfouissement technique de Puy-Long. Le geste quotidien du tri est un effort demandé à chaque citoyen. Il permet de protéger l'environnement.

**Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet de Clermont Communauté : [www.clermontcommunaute.net](http://www.clermontcommunaute.net) ou contacter le service Environnement au 04 73 74 31 00.**

